

Lille, le

**11 OCT. 2023**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du Code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration reçu le 23 décembre 2022 complété les 21 avril 2023 et 28 juillet 2023, par la SARL Les jardins de Proteram, relative à l'opération suivante : « **création d'un lotissement de 16 lots – Rue Marcel Leriche** » .

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet concernant cette déclaration.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous).

Christelle DEMILLY, en charge de l'instruction de ce dossier, enregistré sous le n°22-0100011999, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (Tél.03.28.04.84.31 – christelle.demilly@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable du Service Eau Nature et Territoires,



Hélène SOLVES

Copie au service territorial Centre de la DDTM

Monsieur le Maire  
Hôtel de ville  
7, place Émile Poulain

59 169 ROUCOURT

Réf. : **1022/PE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

Suivez-nous sur : [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) - [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59) - [linkedin.com/company/prefethdf/](https://linkedin.com/company/prefethdf/)